

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital à la date du 10 février 2020

Au 10 février 2020, date de publication de l'avis de réunion préalable à l'Assemblée Générale Mixte devant se tenir le 19 mars 2020, le nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital d'ARGAN est le suivant :

| | 10 février 2020 |
|---|-----------------|
| Nombre total d'actions composant le capital | 22.253.937 |
| Total théorique des droits de vote (1) | 22.253.937 |
| Total réel des droits de vote (2) | 22.253.284 |

(1) Intégrant le nombre d'actions privées de droit de vote (auto détention dans le cadre du contrat de liquidités)

(2) N'intégrant pas le nombre d'actions privées de droit de vote (auto détention dans le cadre du contrat de liquidités)